

Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2018)
Heft: 107

Rubrik: Le monde en bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE MONDE EN BREF

Sport Un quinquagénaire veut revivre l'Enfer du Nord

C'est une des épreuves cyclistes les plus connues de par le monde et parmi les plus difficiles aussi. Avec plus de 250 kilomètres de distance dont une partie sur des pavés, la course Paris-Roubaix est surnommée l'«Enfer du Nord». Après l'avoir remportée en 1999, l'Italien Andrea Tafi souhaite néanmoins y participer de nouveau vingt ans plus tard. A 52 ans, l'ancien professionnel s'entraîne dur pour concrétiser son rêve : 20 000 kilomètres par année. Seul problème et de taille, il n'a pas — encore ? — trouvé d'équipe pour prendre le départ le 13 avril prochain.

Blasphème L'Irlande s'éloigne de la foi

Après la légalisation de l'avortement et du mariage homosexuel, l'Irlande prend un peu plus encore ses distances avec l'Eglise. La population a en effet voté pour le retrait de la Constitution du délit de blasphème. Celui-ci était, jusqu'alors, défini dans la loi comme tout propos ou acte grossier ou injurieux à l'égard des «éléments sacrés d'une religion», susceptible de causer «l'indignation des fidèles». L'amende prévue pouvait aller jusqu'à 25 000 euros.

**Sordide
Des empreintes digitales à vendre**

Aux Pays-Bas, une entreprise spécialisée en funérailles prélève les empreintes digitales des défunts sans l'autorisation de leurs proches. Elle les utilise, ensuite, à des fins commerciales. Quelques semaines après les obsèques, les proches reçoivent ainsi un courriel de cette société leur demandant s'ils souhaitent créer une bague ou une chaîne avec l'empreinte digitale du disparu. Pour un prix compris entre 140 fr. et 1500 fr. ! Quel toupet !

15

**MÈTRES,
L'AUGMENTATION
MOYENNE DU NIVEAU
DES OCÉANS PRÉVUE
EN L'AN 2300.**

Surprise Mort et enterré, il revient à la maison

Tout le monde était persuadé qu'Aigali Supygaliev était mort. «Un test ADN pratiqué sur une dépouille calcinée avait confirmé son identité avec 99,2% de certitude. Deux mois après l'enterrement, notre homme a franchi la porte de sa maison», narre le journal *Ouest-France*. «Quand il a franchi la porte, alors que nous l'avions enterré, ma fille a bien failli faire une crise cardiaque», raconte un membre de la famille. Reste un mystère : on ignore toujours l'identité de l'homme qui a été enterré.

Le bambou, c'est bon !

Que de tendresse se dégage de cette photo du jeune panda géant Xiang Xiang (à g.) et de sa maman Shin Shin en train de manger du bambou dans le zoo Ueno de Tokyo. De vraies peluches vivantes et si touchantes !

